

Rencontre au sujet de la formation
Carmélites déchaussées
Itaici, Brésil – 25-29 Juillet 2018

Rafal Wilkowski, ocd

LA FORMATION DES CARMÉLITES DÉCHAUSSÉES
À LA LUMIÈRE DES DERNIERS DOCUMENTS ECCLÉSIAUX

I/ INTRODUCTION : DEMANDE DE SÉCULARISATION

Chères Sœurs, je vais commencer cette réflexion sur la formation de façon quelque peu atypique, soulignant les situations critiques dans le processus vocationnel de quelques sœurs qui – après avoir fait leur propre discernement – ont demandé la dispense de leurs vœux solennels émis dans le Carmel thérésien. Je désire présenter les raisons données par les sœurs, les groupant par thèmes.

1) Différents problèmes de santé physiques et psychiques

- « Malgré mon impossibilité à vivre au Carmel à cause de ma santé psycho-physique qui ne peut assumer les exigences d'une vie en clôture, je ressens un fort appel à rester consacrée à Dieu comme épouse du Christ et mère des âmes. Vivre ce désir de façon privée et ainsi continuer à servir notre Mère l'Eglise. »

- « Après avoir consulté médecins, confesseurs, directeurs spirituels et supérieurs de l'Ordre, je suis arrivée à conclure que pour des raisons de santé, et après une période de presque 4 ans d'exclaustration, je ne réunissais plus les conditions nécessaires pour continuer à observer la Règle et les Constitutions des Sœurs Carmélites Déchaussées. »

- « J'ai 18 ans de vie religieuse au Carmel dont 2 ans comme exclaustrée. Durant ma vie de carmélite, j'ai eu beaucoup d'épreuves, de doutes et souffert de faute de discernement, c'est pourquoi j'ai décidé de demander l'exclaustration. A l'extérieur, j'ai pu mieux prier et discerner ma vocation. J'ai eu besoin d'une thérapie car je suis sortie du Carmel avec une forte dépression et une grande fatigue physique et morale. Malgré les aides nombreuses qui me furent offertes, ce ne fut pas suffisant, et par manque de maturité, j'ai mené une vie médiocre durant ces années. Ce n'est qu'en sortant de cette situation que je l'ai compris, et je dis du plus profond de mon cœur que prendre cette décision me fut très difficile, parce que je traversais alors une période difficile, fragilisée physiquement et psychologiquement. Aujourd'hui, je peux dire que je suis une autre personne, j'étudie, je travaille, je vis en paix et dans l'amour de Dieu, ce qui est fondamental pour moi, je le sais. Recherchant à lui être fidèle, je désire, par cette lettre, demander ma sécularisation. Je sais que je peux mieux servir Dieu, ici, où je suis, avec mon propre témoignage, réalisant ce que Dieu a toujours voulu pour mon bonheur.

2) Expériences négatives de la vie en Communauté

- « Je demande à quitter l'Ordre du Carmel où je ne peux plus mener la vie communautaire en clôture, à cause des souffrances que j'y ai vécues. »

3) Désir de poursuivre dans une vie érémitique

- « L'expérience que j'ai vécue durant le temps que l'on m'a accordé m'a dirigée clairement vers ce style de vie et m'a confirmée dans la conviction que Dieu m'appelle au désert. Mon désir est de servir Dieu et l'Eglise dans une séparation plus rigoureuse du monde, dans le silence et la solitude, dans la prière continue et la pénitence. »

- « Recherchant un plus grand bien pour mon âme, en esprit de service de notre Ordre et de l'Eglise, je demande respectueusement à Votre Sainteté un indult de sortie de l'Ordre pour devenir ermite, conformément à ce qui est approuvé par l'Eglise. »

4) Désir de se réaliser dans la vie séculière

- « Après avoir longuement réfléchi et discerné, j'ai décidé de retourner dans le monde, et je demande l'indult de sécularisation. Je pense que je m'épanouirai mieux dans la vie ordinaire, civile, exerçant une profession et fondant un foyer. »

- « Après la profession solennelle, j'ai éprouvé de grandes crises que je n'ai pu surmonter qu'avec l'aide de la miséricorde de Dieu. La crise a duré des années, et dans une période de paix j'ai décidé de demander l'exclaustration. J'aime le Carmel, mais j'ai pu comprendre que je puis réaliser mon désir d'être à Dieu, en dehors du monastère, vivant en paix, fruit de l'Esprit Saint. »

- « Durant la période de l'exclaustration, j'ai compris que Dieu maintenant m'appelle à prendre un autre chemin pour servir Marie et Jésus dans le monde. »

- « Je sollicite l'indult de la sortie définitive de l'Ordre et la dispense des Vœux à cause des situations personnelles qui m'ont conduite à faire un nouveau discernement dont la conclusion fut cette décision finale. Sans me séparer du Corps Mystique du Christ, j'ai besoin de vivre le mystère de la vie laïque, pour obtenir une meilleure qualité de vie personnelle. »

Avec toutes ces motivations et d'autres semblables, durant l'année 2013 furent présentée 28 demandes de sécularisation provenant du monde entier (*je parle seulement de celles qui furent envoyées à la Maison Générale*). Toutes ont obtenu une réponse positive, c'est-à-dire la dispense des vœux solennels. En 2014, ont été présentées 21 demandes dont 20 ont obtenu une réponse affirmative. En 2015, 27 demandes furent présentées et toutes ont obtenu la permission demandée. En 2016, 32 demandes ont été acceptées. En 2017, 35 demandes furent toutes approuvées. En 2018, jusqu'à aujourd'hui, 29 demandes ont été reçues et beaucoup ont été acceptées.

Véritablement les raisons qui poussent à quitter la voie embrassée précédemment sont très sérieuses et ne sont pas sans importance. Il n'y a que 0, 25% de toutes les Carmélites déchaussées qui demande chaque année l'exclaustration. Cependant ces situations critiques

mettent en évidence certaines fragilités de la formation, qui se termine dans certains cas, par la douloureuse décision d'abandonner l'Ordre, dans d'autres cas, malheureusement, pour une vie médiocre.

II/ HÉMORRAGIE DE LA VIE CONSACRÉE

Quelles sont les causes de cette situation ? Le Pape François a réfléchi sur la situation actuelle de la vie consacrée et spécialement sur les causes possibles de multiples abandons. Lors de l'audience plénière de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, le 28 janvier 2017, le Pape a indiqué certains éléments qui – à son avis – fragilisent la Vie Consacrée.

1^{ère} Cause

Parmi les facteurs qui n'aident pas à maintenir la fidélité, le Pape a signalé le contexte socio-culturel contemporain : « Nous voici immergés dans la culture du fragmentaire, du provisoire qui peut pousser à vivre à la carte et à être esclave des modes. Cette culture conduit à la nécessité d'avoir toujours les portes ouvertes à d'autres possibilités. S'est ainsi répandu un fort relativisme pratique selon lequel tout est jugé en fonction d'une auto-réalisation très souvent étrangère aux valeurs évangéliques.

Dans ce contexte tout change avec une grande rapidité et rien ne semble durer longtemps. En conséquence, on cherche à jouir du moment présent. Cette mentalité quand elle entre dans la vie religieuse, fait éclater le fondement même de la Consécration. Par nature la Consécration n'est pas éphémère, pour « se servir et jeter », dès que surgissent les premières difficultés ou insatisfactions. La Consécration ne ressemble pas aux contacts de Facebook qui peuvent être bloqués et même annulés dès qu'ils sont considérés comme désagréables. La Consécration est un engagement de vie qui exige constance, patience, don de soi, effort. » A l'homélie, à sainte Marthe, le Pape a développé ce dernier élément qui marque un changement d'époque. Le Pape faisait remarquer que nous sommes « amoureux du provisoire ». Nous n'aimons pas les propositions définitives que fait Jésus. Au contraire le provisoire nous plaît parce que « nous avons peur du temps de Dieu » qui est définitif. « C'est Lui le Maître du temps, nous sommes les maîtres du moment ». Pourquoi ? Parce que nous sommes les maîtres du moment. Jusqu'ici je suis le maître, après je verrai. J'ai entendu – continua le Saint Père, d'un jeune homme qui voulait devenir prêtre, seulement dix ans, pas plus... Combien de couples se marient sans le dire, mais convaincus dans leur cœur que ce n'est que « pendant que dure l'amour, ensuite nous verrons ». Le provisoire nous attire, mais suivre Jésus ne peut pas être quelque chose de momentané. »

2^{ème} Cause des abandons de la Vie consacrée est « la logique de la mondanité » qui peut se traduire – utilisant les mots du Pape – comme la recherche du succès à n'importe quel prix, le désir de réussir face à l'échec. Dans cette perspective, toute difficulté - surtout si elle est « coûteuse » - est identifiée à un échec. Et quand les difficultés s'accumulent, entre en crise tout le chemin parcouru jusqu'alors.

Nous devons remarquer que dans le monde contemporain dominant l'individualisme et la culture du subjectivisme. L'individu est la mesure de tout et tout est regardé, mesuré, apprécié en fonction de soi et de son autoréalisation. Dans un tel monde, où chacun se considère unique et se pense comme le meilleur, ne peut exister une relation profonde.

L'homme d'aujourd'hui parle beaucoup, apparemment il est très relationnel, mais en réalité, souvent il n'arrive pas à communiquer en profondeur et par conséquent, ne peut se produire une vraie rencontre avec les autres.

Un 3^{ème} élément qui suscite les abandons, vient de l'intérieur de la Vie consacrée. Malheureusement, à côté de nombreux témoignages de sainteté, il y a aussi des situations de « contre-témoignages » dues à un manque de fidélité aux engagements pris. Quelquefois, il y a la routine, la fatigue, le découragement face à la gestion de certaines structures, des divisions internes, recherche de pouvoir, des manières mondaines de gouverner les communautés qui ne sont pas en accord avec l'Évangile, il y en a qui exercent leur autorité avec autoritarisme et se désintéressent de leurs obligations par commodité personnelle. Naturellement, quand cela se passe ainsi, cela affecte les relations des sœurs de la Communauté. S'il existe ces problèmes, surgissent les incompréhensions, le manque de dialogue et de communication vraie, une incapacité psychique à vivre les exigences de la vie fraternelle en Communauté, une impossibilité de trouver une solution aux conflits. Dans la sphère affective peuvent alors surgir des désirs amoureux et la violation des vœux de chasteté par des relations homo ou hétérosexuelles. Mais le plus souvent surviennent de fortes dépendances affectives envers d'autres sœurs ou des personnes extérieures du monastère, comme de terribles jalousies. Quand arrivent de telles choses, la vie fraternelle s'en ressent évidemment.

Le Pape a appelé « hémorragie » les abandons de la vie consacrée causée par cette culture du provisoire, cette logique de la mondanité, ces contre-témoignages. Et il a souligné que la situation est grave. Il est vrai qu'il parlait de façon générale, mais nous devons prendre conscience que le Carmel thérésien se livre aussi à cette hémorragie.

Nous devons reconnaître que, parfois, la formation offerte ne transforme pas les personnes. Ces derniers temps les moyens utilisés pour la formation sont toujours plus riches dans leur contenu, aident à affirmer la personnalité des personnes consacrées mais n'arrivent pas à atteindre l'essentiel pour obtenir la maturité. Les personnes consacrées sont au courant de beaucoup de choses bien plus que celles qui les ont précédées et cependant on ne peut les considérer « formées » comme il se doit. La formation s'avère superficielle et en trop d'occasions, les personnes s'avèrent dures (il leur manque la docilité). Ainsi, le système ne fonctionne pas. Je ne fais pas un jugement moral. Je désire seulement analyser avec vous les causes et les effets, cherchant des solutions possibles.

III – QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Le Saint Père, lors de l'audience que nous avons déjà citée, a affirmé : « *Si la vie consacrée veut maintenir sa mission prophétique et son attirance, en continuant à être une école de fidélité pour les proches et les lointains (cf. Ephésiens 2, 17), elle doit rester ferme dans la fraîcheur et la nouveauté qu'apporte l'union à Jésus, l'attrait de la spiritualité et la force de la mission, montrer la beauté de la suite du Christ et rayonner l'espérance et la joie.* »

Comment y arriver ? Le Pape nous invite à réfléchir sur 3 points concrets :

En premier, le Pape nous invite à porter un soin extrême à la vie communautaire, nourrie par l'oraison en commun, la lecture méditée de la Parole, la participation active aux sacrements de l'Eucharistie et de la Réconciliation, le dialogue fraternel, la communication sincère entre

les personnes, la correction fraternelle, la miséricorde envers un frère ou une sœur qui fait un péché et le partage des responsabilités. Tout cela accompagné par un éloquent et joyeux témoignage d'une vie simple unie aux pauvres et par une mission qui privilégie les périphéries existentielles.

Soigner et protéger sa propre vocation est aussi absolument nécessaire si nous voulons trouver une solution à la situation critique que nous rencontrons parfois. Chacun de nous est appelé à assumer de façon responsable l'engagement personnel de sa propre croissance humaine, spirituelle et intellectuelle, et en même temps, à maintenir vive la flamme de sa vocation.

Etant donné que « la vocation comme la foi elle-même, est un trésor que nous portons dans des vases d'argile (cf. 2 Corinthiens 4,7) nous devons en prendre soin, comme on prend soin des choses les plus précieuses, pour que personne ne nous dérobe ce trésor, ni qu'elle perde sa beauté, le temps passant. » C'est pourquoi, il est nécessaire que les personnes consacrées se protègent des difficultés signalées et cheminent fermes dans la foi. C'est possible si elles gardent les yeux fixés sur le Seigneur, cheminant selon la logique de l'Evangile et résistant aux critères de la mondanité, étant attentives aux détails, car « très souvent les grandes infidélités débutent par des petites déviations ou distractions. »

Enfin, le Pape a souligné que la vie consacrée doit investir des énergies et des ressources dans la formation de ceux qui sont appelés à accompagner les candidats et les aider sur leur chemin de maturité. « Parlant de fidélité et d'abandons, nous devons donner une grande importance à l'accompagnement. Et cela je voudrais le souligner. Il est nécessaire que la vie consacrée investisse dans la préparation d'accompagnateurs qualifiés pour ce ministère. Cheminant seuls il est difficile de se maintenir fidèles, ou cheminant, guidés par des frères et des sœurs incapables d'écoute attentive et patiente ou qui n'ont pas une expérience adaptée à la vie consacrée. Nous avons besoin de frères et sœurs experts dans les voies de Dieu pour qu'ils puissent faire ce que Jésus a fait avec les disciples d'Emmaüs, les accompagnant sur le chemin de la vie, et dans leur désarroi et rallumer en eux la foi et l'espérance par la Parole et l'Eucharistie (cf Luc 24, 13-35). C'est la tâche délicate et difficile d'un accompagnateur. Beaucoup de vocations se perdent par faute d'accompagnateurs à la hauteur. »

Comme nous le constatons le discours du Pape nous introduit au thème de la formation, comprise d'abord comme un sage discernement et un accompagnement adapté aux personnes en chemin, aussi bien durant les étapes des débutants (formation initiale) que durant les années suivantes (formation permanente). Cet argument se retrouve dans la nouvelle législation, dans la Constitution apostolique *Vultum Dei Quaerere* (article 3 § 5) et dans l'instruction d'application *Cor Orans* n° 250 et 254)

IV – DONNER FORME

En utilisant le mot « formation » on peut penser à diverses réalités. Mais la signification appropriée du mot nous est donnée surtout par son étymologie. La formation veut dire « donner forme ». C'est le mystère de donner forme à la personne, le mystère de « sculpter » la personne, afin qu'elle devienne un adulte, capable de répondre fidèlement à l'appel de Dieu. C'est une œuvre artisanale (cf. V.D.Q. n° 14)

Recourant à un terme biblique on peut la comparer au travail du potier dont parle Jérémie. « Parole que reçut Jérémie de la part du Seigneur : Va, descend à la maison du potier, où je te ferai connaître mes paroles. Je descendis à la maison du potier au moment où il travaillait à son tour. Quand un pot en argile qu'il façonnait lui semblait vilain, il se mettait à en fabriquer un autre, comme il le désirait. Alors me vint la Parole du Seigneur en ces termes. Ne puis-je pas vous traiter comme ce potier, peuple d'Israël ? Car, comme l'argile est dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, peuple d'Israël ». (Jérémie 18, 1-6)

Dieu est l'acteur principal de toute formation et se présente comme un potier. C'est lui qui façonne l'homme, c'est lui qui détruit ce qui est mauvais, c'est lui qui crée du neuf réalisant son projet. Comme l'explique J.L. Ska : « Dieu détruit pour créer. Le potier détruit le vase cassé parce qu'il veut confectionner un vase neuf. De la même façon Dieu détruit pour créer. Ce qu'il détruit est quelque chose d'imparfait et vicié (...) ce qui ne correspond pas au plan divin dans ce monde. » Comme peut naître une nouvelle poterie, ainsi peut naître une nouvelle personne, la personne façonnée par Dieu.

Comme le rappelle le *Potissimum institutioni* n° 67 : « la formation continue aide le religieux à intégrer la créativité dans la fidélité. Car la vocation chrétienne et religieuse demande une croissance dynamique, une fidélité dans les situations concrètes de l'existence, ce qui exige une formation unifiante intérieurement, mais souple et attentive aux événements quotidiens de la vie personnelle et de la vie du monde. Suivre le Christ signifie se mettre toujours en marche, éviter la sclérose, et l'ankylose, pour être capable de donner un témoignage vivant et vrai du Règne de Dieu dans notre monde. »

Parlant de la formation dans la perspective de « donner forme » à la personne, nous devons reconnaître les limites d'un tel processus. Il est plus facile d'apprendre certaines attitudes externes du comportement, certains rites, que de créer une structure solide de la personne capable de discerner et de prendre des décisions justes, assumant en même temps la responsabilité des décisions prises. Il n'y a aucune méthode miracle de formation qui garantisse le succès.

V – LE DISCERNEMENT

Dans la vie religieuse actuelle il existe différentes situations qui demandent l'art de discerner. De plus, tant de détails de notre vie étaient clairement définis. De fait, de nombreux comportements étaient très bien décrits dans les (livres)-coutumiers et dans le cérémonial de l'Ordre. Il était seulement nécessaire d'en connaître les sources et de les mettre en pratique. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Aujourd'hui, dans tant de situations, il est nécessaire de savoir évaluer la réalité ou chercher le juste chemin. Comme dit le Père Général : « Il y a beaucoup de questions devant lesquelles nous demeurons perplexes, il n'existe pas de réponses évidentes, écrites dans un texte. De plus, ce qui est écrit dans les textes, comme dans nos Constitutions, exige souvent d'être mis dans le contexte nouveau des situations historiques et culturelles, et interprété selon l'esprit et non la lettre. »

« Discerner » veut dire savoir juger, évaluer, appeler la réalité par son nom et décider, « non seulement reconnaître et interpréter les motions du bon et du mauvais esprit, mais – et cela est le plus important – choisir celles du bon esprit et repousser celles du mauvais esprit » rappelle le Pape François dans *Evangelii Gaudium* n° 51. »

Il est nécessaire d'apprendre l'art du discernement, l'art de faire un examen attentif et raisonné de la situation, qui évalue tous les éléments, les pour ou contre, comment peut

se présenter une nouvelle entrée possible, ses conséquences éventuelles... etc. Avant tout, il est nécessaire d'apprendre l'art de la recherche de la volonté de Dieu, son dessein sur les personnes et sur la communauté. « Le discernement exige que nos options et nos acte qui y correspondent soient ancrés dans la vérité. Faire un discernement c'est faire un travail de clarification intérieure, essayant de mettre en lumière toutes les motivations intérieures qui font agir l'homme, les dévoiler, les évaluer en accord avec le projet divin » affirme le Père Oswaldo Escobar.

Ce chemin de recherche demande surtout une dimension de silence et une écoute de la Parole, l'amitié avec Dieu avec les pensées et les sentiments de son cœur (cf Philippiens 2, 5). Connaître Dieu et se laisser connaître par lui est la condition pour que puisse se faire le discernement. Ce processus comprend dépouillement et renoncement à nous-même, pour nous concentrer sur Dieu.

Il n'y a pas de doute qu'un type particulier de discernement est le « discernement vocationnel ». Nous devons toujours nous rappeler qu'il ne se réduit pas à la recherche du chemin de vie que nous voulons suivre, mais se laisser guider par lui, de sorte que notre choix vocationnel soit une manière concrète d'être et d'agir chaque jour. Le discernement vocationnel erroné, trop superficiel, peut conduire une personne à une crise jusqu'à la pousser à abandonner le chemin qu'elle a pris.

Comme l'indique *l'Instrumentum laboris* de la XV^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Evêques : « Le discernement est aussi un style de vie. Non seulement est-il nécessaire en des moments extraordinaires, ou lorsque doivent être résolus des problèmes graves, ou quand il faut prendre une décision cruciale. C'est un instrument de lutte pour mieux suivre le Seigneur. Il est toujours nécessaire pour être prêts à reconnaître les temps de Dieu et de sa grâce, pour ne pas gaspiller les inspirations du Seigneur, pour ne pas laisser passer certains points que l'on doit conserver à tout prix. Au contraire, c'est une constante interrogation : « Seigneur, qu'ordonnez-vous que je fasse ? »

Le discernement présuppose le réalisme de l'incarnation. Dieu se rend présent à notre histoire et nous parle au moyen des événements. De ce point de vue, discerner équivaut à chercher sérieusement ce que le Seigneur veut nous dire dans des nouvelles situations qui se présentent à nous. Nous pouvons incarner ces idées et chercher ce que le Seigneur veut nous communiquer au moyen de l'instruction *Cor Orans*. Nous ne devons pas oublier que cette instruction n'est pas un Livre de la Bible, ni une Parole de Dieu, mais un document juridique d'un dicastère de la Curie Romaine. De toute façon, que nous dit le Seigneur, par ce moyen ? Cependant, le plus important : que nous dit le Seigneur dans la situation actuelle de la société, de l'Eglise et de l'Ordre ?

Rappelons ce que Jean de la Croix, notre Père, nous enseigne : « Quel profit auras-tu de donner à Dieu une chose alors qu'il t'en demande une autre ? Considère ce que Dieu veut et fais-le, car ainsi ton cœur sera plus satisfait que d'agir selon ta propre inclination » (Degrés 3). Il ne suffit pas de répéter ce que fit le Christ. Nous sommes appelés à faire ce que Lui ferait dans les circonstances concrètes que nous devons vivre.

Rappelons-nous, qu'au début, nous avons parlé des abandons. Examinons maintenant des chiffres concrets. En cinq ans et demi, 171 sœurs ont quitté l'Ordre. En même temps, 843 sœurs sont décédées, et un peu plus de 400 ont fait profession. A peu près 20% de nos sœurs ont plus de 80 ans. Durant les années 2012-2018, 46 monastères ont été supprimés, et nous sommes en train de supprimer 14 autres (50 en Europe, 2 en Afrique, 3 en Amérique du Nord, 4 en Amérique Latine, 1 en Océanie) et furent canoniquement érigés

16 monastères, 2 sont en instance d'érection (3 en Europe, 3 en Afrique, 1 en Amérique du Nord, 5 en Amérique latine et 6 en Asie). Nous ne pouvons pas ne pas nous interroger : « Qu'ordonnez-vous que je fasse, Seigneur ? » *Hic et nunc*, dans ce contexte concret qui nous revient de vivre.

VI - L'ACCOMPAGNEMENT

Comme dit A. Manenti : « L'accompagnement est une aide temporaire et instrumentale d'une personne envers une autre afin que cette dernière puisse reconnaître l'action de Dieu en elle et y répondre pour – progressivement – construire son union à Dieu, en imitant le Christ. » L'accompagnement signifie partager quelque chose de vital, sa propre foi, sa relation avec Dieu, son expérience du combat. Il ne s'agit pas de se mettre seulement aux côtés d'une autre personne en formation lors de moments particuliers, comme les admissions aux étapes successives du chemin vocationnel. Il s'agit d'une aide constante qui fait grandir la personne. Il ne s'agit pas de dominer la personne, encore moins de la rendre esclave. Il ne s'agit pas de lui enseigner à avoir certains comportements extérieurs, accomplir certains rites. Il s'agit de transmettre des valeurs, d'offrir des critères pour que la personne elle-même puisse prendre les décisions justes, « véritablement libres et responsables » (*Evangelii gaudium n° 71*) pour que la personne elle-même apprenne à cheminer de façon autonome.

« Le rôle des adultes dignes de confiance, avec lesquels entrer en alliance positive est fondamental, sur le chemin d'une maturité humaine et de discernement vocationnel. Sont nécessaires des croyants ayant de l'autorité, une identité humaine clarifiée, une solide appartenance ecclésiale, une qualité spirituelle évidente, une forte passion pour éduquer, une profonde capacité de discernement » souligne le Document préparatoire au Synode. Et plus loin, il remarque : « Souvent, par contre, des adultes, sans préparation et immatures ont tendance à se conduire de manière possessive et manipulatrice, créant des dépendances négatives, de forts malaises et de graves contre-témoignages qui peuvent même aboutir à l'abus. »

Dans cette perspective, la maîtresse doit être une personne d'expérience, de grande maturité, en possession des vertus requises par la Ratio de la même formation. Il est très important que la maîtresse sache intégrer ses dons et ses richesses en même temps que ses fragilités. Arriver à une intégration de ces aspects contradictoires n'est possible que si on accepte sereinement et de façon créative, quelques contrastes présents dans notre vie : la dialectique entre les idéaux vocationnels (transcendants) et la réalité de sa propre nature humaine (souvent limitée et aussi blessée par le péché) entre ce que l'on désire atteindre (le moi idéal) et le degré (point) où l'on est arrivé maintenant (le moi actuel). C'est une réalité paradoxale par ce qu'elle exige une tension continue entre ces deux mondes.

Dans ce contexte, on attend de la maîtresse une solide formation et avant tout une disposition à se travailler elle-même, du point de vue spirituel, et dans une certaine mesure, aussi psychologiquement. Ce n'est que de cette façon qu'elle pourra se mettre authentiquement au service, à l'écoute, et au discernement, et ainsi éviter les risques les plus fréquents de son rôle : se substituer à celle qu'elle accompagne dans sa recherche et dans la responsabilité de ses décisions.

L'accompagnement personnalisé présuppose une relation avec la formatrice, et la relation demande réciprocité. On ne peut attendre ouverture et confiance, s'il n'existe pas

aussi transparence et confiance envers celle qui est formée. Bien sûr il existe la différence des fonctions et au centre on trouve toujours le souci de la vocation de celle qui est formée, mais l'objectif est toujours le même : accueillir l'action de Dieu et y répondre pour progressivement réaliser l'union avec Dieu, en imitant le Christ.

Comme le rappelle le Pape François : « La propre expérience de nous laisser accompagner et guérir, capables de rendre compte, avec une totale sincérité, de notre vie devant qui nous accompagne, nous enseigne à être patients et compatissants envers les autres et nous rend capables de trouver les façons de réveiller sa confiance, son ouverture et son aptitude à grandir » (*Evangelium Gaudium* 172) .

Nous devons rappeler une fois de plus que l'accompagnement ne se limite pas aux années de la formation initiale, mais qu'elle doit continuer dans la formation permanente, car elle aide à transformer la personne, à assumer et dépasser ses fragilités.

VII – LA FORMATION DANS LA PERSPECTIVE DE « VULTUM DE QUAERERE et COR ORANS »

Vultum Dei Quaerere et *Cor Orans* n'entrent pas à fond dans le thème de la formation ni dans les particularités du discernement et de l'accompagnement. C'est normal, puisque nous sommes en train de parler de textes juridiques qui ne peuvent s'attarder à développer ces arguments, étant donné leur but (finalité) qui est autre. Cependant *Vultum Dei Quaerere* et *Cor Orans* offrent quelques instruments pour aider dans le discernement et l'accompagnement dans le contexte contemporain.

Vultum Dei Quaerere présente brièvement l'idée générale de la formation. De ce point de vue est particulièrement riche le numéro 13 qui affirme : « La formation de la personne consacrée est un itinéraire qui doit mener à la configuration du Seigneur Jésus et à l'assimilation de ses sentiments dans une totale offrande au Père. Il s'agit d'un processus jamais terminé, destiné à atteindre toute la personne en profondeur, afin que tous ses gestes et ses attitudes révèlent sa complète et heureuse appartenance au Christ, et pour cela demande la conversion permanente à Dieu. Ce processus vise à former le cœur, l'esprit et la vie, facilitant l'intégration des dimensions humaine, culturelle, spirituelle et pastorale. »

La formation est ainsi décrite comme un itinéraire, un processus jamais terminé. Ainsi *Vultum Dei Quaerere* met en évidence la dynamique de la formation. Dans cette perspective, la formation n'est pas une étape plus ou moins longue de la vie, mais un processus qui s'étend au long de l'existence, un processus qui doit transformer la personne, la configurant au Christ. La constitution apostolique utilise la vision moderne de cette configuration : l'assimilation des sentiments de Jésus dans une offrande totale au Père. Il ne s'agit pas seulement d'imiter, ni de prendre quelque comportement extérieur, mais il s'agit d'« assimiler » les sentiments de Jésus. Il s'agit d'entrer en profondeur dans la même relation qui unit le Fils et le Père. Voilà l'objectif de la formation. Et cela doit comporter la transformation du cœur et de l'esprit. Si l'on perd de vue cet objectif, le discours sur la formation devient alors très superficiel, très légaliste. L'application de normes sur la durée du temps de formation initiale, sans la profonde référence à ce but de la formation serait absurde.

Tout le parcours de la formation est, par nature, continu, c'est-à-dire jamais fini, puisqu'il s'étend à toutes les « étapes de l'existence » (*Cor Orans* 233). Dans cette logique du processus, ce ne sont pas tellement les résultats qui comptent, mais la disponibilité à

reprendre le chemin. C'est pourquoi, certains disent que l'on doit être novice toute la vie et faire progresser en soi l'attitude du disciple, toujours à l'école du Maître. » La formation c'est tout simplement se convertir (*Vita Consecrata* 109 – *VDQ n° 13*), transformer son esprit et son cœur, selon l'esprit et le cœur du Christ. La formation est un processus dynamique de croissance où chacun ouvre son cœur à l'évangile, à la vie quotidienne, travaillant à la conversion continue de toute la personne (*Cor Orans* 224-225) pour suivre le Christ avec une fidélité toujours plus grande envers son charisme propre.

La formation se réalise surtout dans la vie de chaque jour, dans les situations que vit la personne au sein de la Communauté (*VQ n° 14 – Cor Orans* 235) assumant les joies, comme les souffrances, les succès et les échecs comme lieux privilégiés offerts par le Seigneur pour transformer la vie. Pour la formation on ne peut dédaigner les médiations les plus ordinaires et quotidiennes où le Seigneur peut se manifester. Se former et former signifie vivre de façon à ce que « chaque attitude, ou expression, dans les moments importants et dans les circonstances ordinaires de la vie, puisse nous révéler l'entière et joyeuse appartenance à Dieu (*Vita Consecrata* 65).

La formation comprise comme un processus constant de croissance (*Cor Orans* 224) englobe les deux éléments que nous avons déjà nommés : le discernement et l'accompagnement (*VDQ n° 15, article 3 & 5*). Les normes concernant la formation doivent être lues dans cette perspective.

La formation permanente est l'humus de la formation initiale (*VDQ art 3 & 1 Cor Orans* 231) ce qui exige que chaque monastère élabore un projet de vie communautaire, partagé, avec des buts à atteindre, assumés de façon individuelle par les sœurs et par la communauté dans son ensemble, pour faire ainsi un chemin ensemble.

Le projet communautaire sert à déterminer le but, pour éviter de se perdre dans les tâches quotidiennes et les préoccupations de chaque jour, l'étroitesse des perspectives, l'excessive spontanéité et la non-continuité. Le projet communautaire offre les instruments adaptés pour atteindre le but. Il offre, en fin de compte, les critères pour évaluer le chemin parcouru. La gestion continue des éventualités chaque fois plus urgentes dans les communautés, peut conduire à nous attacher à résoudre les problèmes au lieu d'inventer d'autres parcours, à vivre dans l'urgence on perd l'horizon. La préparation, l'actualisation et l'évaluation du projet favorisent le discernement.

Comme le rappelle clairement le numéro 238 de *Cor Orans* : « chaque communauté avec le projet communautaire est appelée à élaborer un programme de formation permanente systématique et précis, qui comprend toute l'existence de la personne. Ce programme se définira en tenant compte des diverses phases de la vie et les différents services accomplis par les moniales, particulièrement des supérieures et des formatrices. « Dans ce programme, est compris la formation intellectuelle (*Cor Orans* 244) mais il faut rappeler que les cours, bien qu'étant « utiles et importants » (*Cor Orans* 245) ne prennent pas toute la formation permanente, bien qu'ils en constituent une part importante. En d'autres termes, on ne peut réduire la formation permanente à la participation à de petits cours. Comme le rappellent tous les documents, la formation permanente « a son humus dans la communauté et la vie quotidienne » (*VDQ n° 14 – Cor Orans* 245) car ce sont les lieux prioritaires de travail pour qu'elle puisse se dérouler avec succès.

La formation initiale est un temps particulier de discernement « serein, libre devant toutes préoccupations du nombre et d'efficacité » (*Cor Orans* 245) c'est une opportunité pour clarifier « s'il y a un véritable appel à la vie monastique contemplative (*Cor Orans* 273). Dans ce processus les premiers agents sont la maîtresse et celle qui est formée en étroite

collaboration avec la prieure, mais sans oublier le reste de la communauté. Le droit canon établit l'accompagnement personnalisé autant que l'évaluation périodique durant un temps suffisamment large (*VDQ 3 § 5*) pas inférieur à 9 ans, ni supérieur à 12 (*VDQ n° 15 – Cor Orans 253*).

Il est bon de rappeler que ces normes sont en vigueur depuis le 15 mai 2018, jour de la publication de l'instruction (*Cor Orans, dispositions finales*). Naturellement dans les cas des processus en cours, ces nouvelles règles ne changent pas ce qui a été commencé, mais s'appliquent aux actions et aux étapes successives. Par exemple, si une jeune a commencé à être aspirante selon les anciennes normes, elle l'achève avec les normes anciennes, mais pour le postulat et les étapes ultérieures les nouvelles normes sont appliquées. Il en est ainsi pour les autres étapes. Ainsi, une profession temporaire émise et renouvelée pour un an selon les anciennes dispositions, se termine en accord avec ces dispositions, mais les nouveaux renouvellements doivent suivre les nouvelles normes (à moins que la profession solennelle ait déjà été programmée à une date proche). La norme des 9-12 ans de formation s'adresse déjà à celles qui sont en chemin, et non seulement à celles qui viendront dans le futur.

Dans le processus de formation, il peut être utile de recourir à l'aide de la psychologie, mais il est clair que cette aide ne peut pas se substituer au travail de celle qui est formée, de la maîtresse et de toute la communauté dans le processus du discernement. La psychologie peut aider, principalement pour aider à examiner la présence ou l'absence de réelles capacités nécessaires pour suivre notre vie, mais elle ne peut pas se prononcer sur l'authenticité de la vocation elle-même (cela n'est pas de sa compétence) mais indiquer seulement si la candidate possède l'équilibre psychologique nécessaire, et les qualités naturelles qui « rendent possible la vie en communauté, en clôture, dans la continence, l'obéissance et la pauvreté. » (*Cor Orans 265*). « Sans ces qualités initiales ni l'aspirante, ni la communauté qui accueille, ne peuvent penser qu'il existe la vocation à la vie monastique et contemplative » (*Cor Orans 266*). Et de plus, « l'édifice spirituel ne peut se construire sans ciments humains » (*Cor Orans 284*).

Dans le discernement initial il faut prêter une grande attention à la façon dont la candidate intègre son passé personnel, spécialement les blessures, les souffrances et les drames qui ont pu la toucher. Comme l'enseigne clairement Jean de la Croix, une « mémoire » non guérie peut créer de nombreux obstacles sur le chemin vocationnel. L'aide psychologique peut être un grand soutien sur ce point concret. De toute façon, nous ne devons pas oublier que la maîtresse et la prieure peuvent seulement accéder aux données concrètes qui émergent de la consultation psychologique si l'intéressée donne un consentement libre et par écrit. Ces renseignements doivent être réservés uniquement pour le discernement.

Le processus d'accompagnement qui se réalise au sein de la communauté religieuse doit garder présent « le caractère unique de chaque personne et le mystère qu'elle porte comme aussi ses qualités particulières » (*Cor Orans 228*). Pour cela il est nécessaire de protéger l'accompagnement personnel durant les étapes de la croissance : « Nous devons donner à notre cheminement le rythme guérisseur de proximité, avec un regard respectueux et plein de compassion pour qu'en même temps il guérisse, libère et encourage pour acquérir une maturité dans la vie chrétienne (*Evangelii Gaudium 169*).

Considérant les exigences de *Vultum Dei Quaerere* et de *Cor Orans* nous devons insister sur la formation nécessaire des formatrices et de leurs collaboratrices, et rappeler la

nouveauté demandant une formatrice fédérale et l'institution de maisons de formations communes.

« Pour qu'il y ait des personnes crédibles nous devons les former et les soutenir, leur offrant aussi les meilleures compétences pédagogiques » dit le Document préparatoire au Synode concernant les personnes qui se chargent de la formation. La Constitution apostolique suit la même ligne : « En plus de veiller avec soin au choix des sœurs appelées comme formatrices pour accompagner les candidates sur le chemin de la maturité personnelle, chacun des monastères et les fédérations susciteront la formation des formatrices et leurs collaboratrices » (*VDQ article 3 § 3*). De plus, « les sœurs appelées à exercer le délicat service de la formation peuvent « *servatis de iure servandis* » participer à des cours spécifiques de formation même en dehors de leur monastère, maintenant un climat adéquat et cohérent avec les exigences de leur propre charisme » (*VDQ article 3, § 4*).

Il est donné aux formatrices la possibilité de fréquenter des cours spécifiques en rapport avec leur tâche, même en dehors de leur propre monastère, à condition que cette participation ne soit pas en contradiction avec leur propre genre de vie. De plus, « la présidente fédérale est appelée à renforcer la formation au niveau fédéral et à exiger la participation de celles qui exercent le service de la formation (*Cor Orans 118*). Cependant, la formation des formatrices ne consiste pas à organiser de nombreux cours en leur faveur et à s'assurer qu'elles y participent, mais à les aider à devenir des personnes mûres, bien préparées pour exercer la mission qui leur a été confiée, étant dociles aux motions de l'Esprit Saint. Les cours comme tels sont un moyen, non une fin. Il ne s'agit pas seulement d'emplit la personne de bonnes idées, mais d'offrir aux formatrices les instruments théorico-pratiques utiles pour remplir leur service délicat et difficile de l'accompagnement.

L'article 3 § 7 de *Vultum Dei Quaerere* introduit la présence de « maisons de formation initiale communes à plusieurs monastères ». La constitution apostolique, faisant référence à l'obligation de plusieurs monastères de choisir des maisons de formation initiale commune, précise que les monastères seront du même Ordre, pour que la formation soit réalisée dans le charisme commun. Il est clair que l'institution des maisons de formation initiale relève de la compétence de la fédération (*Cor Orans 141*) étant donné que les fédérations sont responsables de la formation, avec les monastères (*Cor Orans 92*). Les fédérations doivent sélectionner les monastères adaptés et destinés à cette tâche, prenant en compte que les communautés qui vivent dans ces lieux doivent être formatrices. L'usage effectif de telles maisons de formation commune n'est pas une obligation pour tous et chacun des monastères, mais c'est une solution possible pour les communautés qui ne pourraient pas offrir une formation initiale solide par elles-mêmes. En ce cas, comme dit le n° 259 de *Cor Orans* « la formation initiale doit se faire dans un autre monastère de la fédération ou au siège de la formation commune de plusieurs monastères ». De plus, l'usage de telles maisons peut être aussi une bonne solution pour les cours de formation de durée déterminée précisée.

La coordination de la formation initiale commune est confiée à la formatrice fédérale (*Cor Orans 129*) nommée *ad nutum* par la présidente fédérale avec le consentement du conseil (*Cor Orans 148*).

La nouvelle législation défend explicitement « le recrutement de candidates d'autres pays dans l'unique but de sauvegarder la survie du monastère » (*VDQ article 3 § 6 – Cor Orans 257*). Dans une analyse plus détaillée, on doit noter que la défense de recruter des candidates d'autres pays n'est que dans ce but inapproprié, c'est-à-dire le recrutement des candidates de l'extérieur – quoiqu'on donne comme raison l'abondance des vocations –

seulement pour maintenir la survie du monastère. La norme ne refuse pas l'expérience de communautés internationales et multiculturelles. Elle n'interdit pas non plus des transferts internationaux, temporaires ou définitifs même si le but est d'aider par exemple, des communautés en difficulté, par l'envoi de personnel. Elle défend cependant qu'en ce cas, soient utilisées des personnes en formation.

Les formatrices doivent trouver un milieu favorable pour leur propre formation. Et cela n'est pas le cas dans les communautés qui luttent pour survivre. De telles communautés, à cause de leurs fragilités, sont incapables d'assumer une formation sérieuse. Il leur manque les forces nécessaires pour cela. De plus, dans ces conditions de raretés de secours humains, on rencontre aussi le risque d'accepter une candidate sans un discernement préalable indispensable. Ce risque est augmenté quand il s'agit de candidates d'autres pays et, par conséquent, de personnes réellement inconnues. Ces candidates peuvent être très valables, avec de grandes vertus humaines, appelées véritablement au Carmel par le Seigneur. Mais à la lumière de *Vultum Dei Quaerere*, il n'est pas admissible de « recruter des candidates d'autres pays dans l'unique but de sauvegarder la survie du monastère » comme il n'est pas admissible d'accepter des candidates aveuglément. Une petite communauté de sœurs âgées doit veiller à ne pas admettre de nouvelles candidates, particulièrement de l'extérieur, car elle les considérerait comme des servantes plutôt que des membres de la communauté pleinement intégrées.

VIII – FORMATION DANS LE CARMEL THÉRÉSIEEN

Vultum Dei Quaerere et *Cor Orans* portent à réfléchir sur la formation dans le Carmel thérésien en ce qui concerne l'idéal aussi bien que la « praxis ». La formation dans le Carmel thérésien est un processus qui, progressivement et intégralement mène à la connaissance de l'essence de la vie consacrée, et de façon plus spécifique à la connaissance du charisme de l'Ordre, et par conséquent à son identification, conduisant à la profession des vœux religieux, dans la dynamique du développement humain, de la personnalité, développement de la foi, de la vocation. Une telle formation – en d'autres mots – comprend le cheminement de la conversion en disciple du Christ, pour se conformer à lui, assumant comme style de vie et de croissance le charisme de l'Institut.

Comme disent les Constitutions « tous les éléments naturels et surnaturels (...) de cette formation demandent aux appelés de vivre à la suite du Christ et de lui devenir semblables (Constitution 136). » Et la Ratio ajoute « par la vie d'oraison, les sœurs grandissent dans la communion avec celui dont nous savons qu'il nous aime » (*Vida* 22), jusqu'à pouvoir dire « je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi » (Galates 2, 20) (*RI* 36).

Quoique le début de la formation consiste principalement à transmettre les informations sur la vie consacrée et le charisme, à enseigner la doctrine et la spiritualité, en réalité elle est une expérience de vie que les sœurs qui suivent ce chemin vocationnel depuis des années partagent *cf RI* 23) avec la candidate.

Les règles de la formation thérésienne sont exposées dans les Constitutions et aussi dans la *Ratio institutionis monialium OCD*.